

Open letter to The Reform Party

July 23, 1997

Mr. Preston Manning

The Reform Party of Canada

Room 409S, Centre Block, House of Commons
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Tel.: 613-996-6740

Fax: 613-947-0310

Dear Mr. Preston Manning, M.P., Leader of the Opposition,

During the last electoral campaign, you preached (and I use the term literally) about equality,....., equality of citizens and equality of provinces.

Am I to presume that you also believe in the equality of our two official linguistic groups in Canada?

If so, would I be able to count on you to help me achieve equal representation of our linguistic duality on our national emblem? We have met on Parliament Hill in the last couple of years, where I promote a renewed Canadian flag with blue bars on it to represent the French-speaking people of Canada. Approximately 25% of the borders have been recoloured blue to recognize the French Fact in Canada. (This would also serve to reinstall the 1964 notion of symbolizing Canada from sea to shining sea.)

I ask you a question, should my proposal ever be presented to the House of Commons:

Can I count on your vote, along with the voice and the support of the Reform Party of Canada, in order to promote the recognition of the distinct francophone society in Canada, by renewing our flag, to symbolize our duality and our equality on our national emblem?

Judging by your comments on equality during the electoral campaign, as being serious and sincere, I ask that your answer be yes. Please Mr. Manning, yes or no.

Yours truly,

Hank Gigandet

P.O. Box 33015

Ottawa, ON K2C 3Y9

Response from The Reform Party:

Remark: I met Mr. Manning on June 23, 1996 just as Parliament was adjourning for the summer. I could see the wheels turning as he studied my flag decals. The next time we see his party logo in the spring of '97, before the federal election, it is 1/3 green and 2/3s blue, wavy too. It is quite a change from the original Reform green and white. Reform, from sea to sea? Wonder where he got the idea of the blue?

Lettre ouverte au Bloc Québécois

Le 23 juillet 1997

Le Bloc Québécois

1200, avenue Papineau, bureau 055
Montréal, (Québec) H2K 4R5

Tél.: 514-526-3000

Fax: 514-526-2868

Monsieur Gilles Duceppe, député et chef du Bloc Québécois,

Il y a deux ans et demi, alors que monsieur Lucien Bouchard était chef du Bloc Québécois, je lui ai écrit pour demander son support afin de promouvoir la francophonie au Canada. Malheureusement, la réponse du Bloc Québécois, quelques mois plus tard, fut négative.

Vous me connaissez très bien, on se voit souvent sur la Colline parlementaire à Ottawa. Mon drapeau canadien avec les bandes bleues représentant la Société distincte francophone du Canada est maintenant bien connu. Environ 25% de la bordure rouge de ce drapeau est colorée bleue représentant le fait français au Canada.

Lors de la dernière campagne électorale, vous et Monsieur Bouchard aviez démontré un nouvel intérêt envers la francophonie, hors du Québec, en apportant votre appui à l'hôpital Montford à Ottawa et aux francophones du Manitoba. Comme vous êtes le nouveau chef du Bloc Québécois, je vous pose la même question, au cas où un jour une résolution, pour renouveler le drapeau canadien, passerait à un vote dans la Chambre des Communes:

Est-ce que je peux compter sur votre support et celui du Bloc Québécois, aussi bien que vos voix, pour le renouvellement du drapeau canadien en vue de promouvoir ou de représenter la francophonie au Canada?

Puisque je traite vos commentaires et ceux de Monsieur Bouchard, lors la dernière campagne électorale, comme étant sincères et sérieux, je demande que votre réponse soit oui. S'il vous plaît Monsieur Duceppe, oui ou non.

Veillez agréer, Monsieur Gilles Duceppe, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Henri Gigandet C. P. 33015 Ottawa (Ontario) K2C 3Y9

Résultat: Toujours pas de réponse du Bloc Québécois après 8 ans malgré mes nombreuses demandes et l'assurance du Bloc "d'y répondre et ce, dans un délai dès plus raisonnable", le 11 novembre 1997.

Suivi 2005.....par courriel:

----- Original Message -----

From: [TRCF](#)

To: [Gilles Duceppe](#) ; [Michel Gauthier](#)

Cc: [Calgary Herald](#) ; [Canada AM](#) ; [Canada Now](#) ; [Radio Canada](#) ; [Lowell Green CFRA](#) ; [Steve Madely CFRA](#) ; [Choi FM](#) ; [Canadian Unity Council](#) ; [Halifax Daily News](#) ; [Le Journal de Montréal](#) ; [Edmonton Journal](#) ; [Winnipeg Free Press](#) ; [The Gazette](#) ; [Governor General](#) ; [Letters Globe/Mail](#) ; [La Presse](#) ; [L'Actualité](#) ; [Le Devoir](#) ; [Le Droit](#) ; [Le Soleil](#) ; [Regina Leader-Post](#) ; [Macleans](#) ; [Global Maritimes](#) ; [The National](#) ; [News at CTV](#) ; [Letters Ottawa Citizen](#) ; [Information PLQ](#) ; [Kingston The Whig Standard](#) ; [New Brunswick Telegraph-Journal](#) ; [The Chronicle](#) ; [Charlottetown The Guardian](#) ; [St. John's The Telegram](#) ; [Toronto Star](#) ; [uni.ca](#) ; [Vancouver Sun](#) ; [tvpublic@tqs.ca](#) ; [xxxxxxx.xxxx@tva.ca](#)

Sent: Thursday, May 12, 2005 8:56 AM

Subject: Courriel ouvert au Bloc Québécois

Chers M. Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois, et M. Michel Gauthier, député BQ,

Nous déclarons une motion de vote de confiance à l' égard du Bloc Québécois. Voilà presque huit ans que nous demandons et que nous attendons une réponse à notre lettre ouverte du 23 juillet 1997. Cette lettre, ci-jointe, demande l' appui du Bloc en vue de promouvoir le fait français au Canada.

Votre agenda séparatiste ne tient pas compte des milliers de québécois et de québécoises ni des autres francophones à travers le Canada fiers de leurs souches canadiennes et autant de leurs ancêtres qui ont créés ce pays.

Nous vous demandons alors une nouvelle question. Celle-là encore plus simple remplace la première:

<Est-ce que nous pouvons compter sur l' appui du Bloc Québécois, ainsi que sur vos voix, afin de renouveler les couleurs nationales canadiennes, en incluant du bleu, avec l' intention de promouvoir la francophonie au Canada, oui ou non?>

S' il vous plaît M. Duceppe et M. Gauthier, ayez la dignité et le respect de nous répondre cette fois, comme M. Bouchard l' a fait en étant chef du Bloc en 1995. C' est une question d' honneur et de courage pour le Bloc Québécois tout en nous apportant une saveur francophone aux couleurs nationales.

Cordialement,

Henri Gigandet

Comité TRCF

Réponse du Bloc Québécois:

Ottawa, le 2 juin 2005,

Monsieur Henri Gigandet

unity@trcf.ca

Monsieur,

Au nom de monsieur Gilles Duceppe, député de Laurier—Sainte-Marie, et chef du Bloc Québécois, nous accusons réception de votre courriel du 12 mai dernier.

Le Bloc Québécois a pour mission de défendre les intérêts des Québécoises et des Québécois et de réaliser la souveraineté du Québec. Chemin faisant, plusieurs des dossiers que nous défendons à la Chambre des communes profitent aussi à l'ensemble des Canadiens; mentionnons à cet effet, à titre d'exemples, les demandes pour la création d'une caisse autonome de l'assurance-emploi ou pour l'introduction de la clause anti-briseurs de grève dans le Code canadien du travail.

Le sort réservé aux francophones hors Québec a toujours été une préoccupation du Bloc Québécois. Il est de notre entendement qu'un Québec souverain conviendrait d'une entente avec le Canada afin que soient mutuellement protégés les droits et libertés civiles de chacune de nos minorités linguistiques respectives.

Au regard de la mission et de la préoccupation ci-devant mentionnées, la modification des couleurs du drapeau canadien ne constitue pas un dossier prioritaire pour le Bloc Québécois.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Guyllaine Grenier
Coordonnatrice des médias et services aux citoyens

Réponse TRCF

le 13 juin, 2005

Cher M. Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois

Merci infiniment pour votre courriel du 2 juin, en réponse au notre du 12 mai, 2005. Malheureusement votre réponse n' était pas celle que nous espérons recevoir du Bloc Québécois. Notre demande n' aurait pas exigé beaucoup d' effort, ni de fonds, du Bloc. Un simple projet de loi émanant d' un de vos députés, demandant que le bleu soit ajouté au rouge et blanc, les couleurs nationales canadiennes, pour reconnaître:

<l' acte des langues officielles de 1969, le bilinguisme officiel de 1982, ainsi que la société distincte francophone au Canada>,

aurait été tout ce qui pouvait être exigé.

La reconnaissance du fait français au Canada, en ajoutant du bleu aux couleurs nationales, serait autant importante que l' était la représentation de notre société distincte dans l' entente du lac Meech. Ce fut difficile d' avaler l' abandon de Meech par le reste du Canada, mais c' est encore beaucoup plus difficile, pour les 3.5 millions de Québécois et de Québécoise et plus qu' un million de Canadiens-français et de Canadiennes-françaises, d' être abandonnés par un chef francophone. Quel dommage. Ceci n' aurait pas fait de tort aux souverainistes québécois et souverainistes-québécoises, au contraire, et en particulier, si votre projet de souveraineté ne se réalisait jamais.

On vous demande, ainsi qu' au Bloc Québécois, de faire reconnaître la francophonie au Canada dans ses couleurs nationales, aussitôt que possible, et pendant que vous êtes encore au parlement d' Ottawa.S' il vous plaît, en vue d' un effort minimal, veuillez reconsidérer votre réponse.

Veillez agréer, cher monsieur, nos sentiments les meilleurs,

Henri Gigandet
Comité TRCF

